



AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - 2024

Par la présente, les citoyens sont informés qu'à la séance ordinaire du 24 octobre 2023, le conseil municipal a adopté le calendrier pour la tenue des séances ordinaires du Conseil de l'année 2024 comme suit :

16 janvier 2024	16 juillet 2024
20 février 2024	20 août 2024
19 mars 2024	17 septembre 2024
16 avril 2024	15 octobre 2024
21 mai 2024	19 novembre 2024
18 juin 2024	17 décembre 2024

Les séances ordinaires du Conseil débutent à 19h et sont tenues au Centre communautaire, situé au 119 rue Renaud, Saint-Jacques-le-Mineur.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 25^e jour du mois d'octobre 2023.

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité entre 8h00 et 22h00, le 25 octobre 2023.

Isabelle Arcoite
Directrice générale et greffière-trésorière